

AG 2020

Rapport Caissier :

Le rapport comptable 2020 est présenté sur les 2 premières feuilles.

Il s'agit du bilan au 31.12.2020 comparé avec les chiffres de l'année 2019.

Le compte d'exploitation 2020 comparé avec le budget 2020 et l'exercice 2019.

Le dernier document concerne le budget 2021.

Les comptes 2020 ont été présentés dans le détail au Conseil de paroisse le 12 mai 2021.

Ces comptes ont été contrôlés intégralement par les vérificateurs en date du 24 mai 2021.

Je vous rappelle que pour effectuer des sorties d'argent des comptes bancaires et postaux, il est nécessaire d'avoir la double signature pour des raisons de sécurité et que nous n'avons aucune carte bancaire pour des retraits d'argent.

Au niveau du bilan :

La trésorerie est saine. En effet, un total de CHF 314'718.66 est à disposition à fin 2020. A noter que par manque de liquidités pour assumer les derniers coûts liés à la réfection du Pavillon, le Conseil a décidé de vendre les fonds AECV pour dégager CHF 70'535.85. Nous avons toujours 2100 actions Nestlé avec un cours du jour à Fr. 101,00, soit une valeur vénale de Fr. 212'100,00 pour une valeur comptable de Fr. 3'670,15.

Le poste Débiteurs de CHF 17'787,50 concerne des montants à recevoir en 2021 en rapport avec l'exercice 2020, dont les allocations familiales 2020 et les indemnités de la communauté de Blonay-St-Légier.

Le poste Actifs transitoires de CHF 2'770,05 concerne des charges payées d'avances et des produits à recevoir.

Sous immeubles, il y a CHF. 3,00, il s'agit de l'Eglise, de la Cure et du Pavillon. Le Centre paroissial figure pour CHF 1,00 au bilan.

Le poste Créanciers de CHF 4'006,00 concerne des factures à payer (factures datées de 2020 et payées en 2021).

Le poste Passifs Transitoires de CHF 11'598,95 concerne des factures à payer (factures datées de 2021 se rapportant à l'exercice 2020).

L'immeuble locatif de l'avenue des Pléiades constitue la principale fortune de la paroisse.

Le coût de construction de cet immeuble s'est élevé à Fr. 7'908'920,00.

Il reste une hypothèque de Fr. 6'280'000,00.

L'immeuble est correctement entretenu et ne perd pas de valeur.

De ce fait, il y a une réserve sur cet immeuble de Fr. 1'628'920,00.

Tous les frais liés à l'Etude pour la réfection de la Cure ont été comptabilisés directement à charge de la Paroisse.

Dès le début des travaux, les frais seront activés et modifieront les valeurs à l'actif de la Cure.

Le total du bilan au 31.12.2020 s'élève à Fr. 7'876'831.71 et le capital libre à Fr. 968'465.79.

Concernant les recettes et dépenses :

On constate une baisse des quêtes et des locations des locaux de la Paroisse, une hausse au niveau de la souscription annuelle. Le courrier a été envoyé en octobre 2020. Ce qui est prévu également pour 2021.

Malgré les frais « extraordinaires » engendrés par les coûts d'études de la réfection de la cure (CHF 22'530.75) et les répercussions dues à la Covid, il ressort un excédent de produits de Fr. 82'186.58.

Budget 2021 :

Il s'agit d'un budget prudent. En raison de la Covid, les entrées de fonds en rapport avec les quêtes, lumignons et troncs et locations ont été prévisionnés à la baisse.

Le poste « Honoraires » passe de CHF 4'600.00 à CHF 8'200.00 suite à la décision du Conseil de Paroisse de revoir les indemnités versées au responsable des finances.

La cure étant en rénovation, un bail à loyer a été signé dès le 01.06.2021 pour un appartement pour l'abbé Glasson, futur curé-moderateur. Cette position figure dans le budget 2021 pour CHF 9'800.00.

Le poste « Commémoration 150 ans Paroisse » concerne les premiers frais engendrés par cette organisation.

Rénovation de la cure

Les honoraires et frais pour les travaux de la rénovation de la cure sont couverts par :

- 1) L'avoir en compte de l'association de rénovation de la cure,
- 2) Le prêt FEDEC,
- 3) Un prêt bancaire auprès de la BCV.

Ces travaux ont débuté en mars 2021.

Selon les chiffres connus à ce jour, le prêt bancaire ne sera pas activé en 2021.

Vevey, le 1^{er} juin 2021 / DW